Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212201339-20251216-2025_52-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Dinan

DÉLIB.2025-52

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOSCOUËT-SUR-MEU

Séance du 15 décembre 2025

Nombre de Conseillers

En exercice	:	14
Présents	:	13
Absents	:	1
Votants	:	13

Date de la convocation :

Mercredi 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze décembre à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel PICHOT, Maire.

Etaient présents : Marcel PICHOT, Sonia PERTEL, Didier ROSSELIN, Noëlla GENISSEL, Emmanuel COLLET, Mickaël PELLAN, Sylvie PÉDRON, Ludocie DEMEURÉ, Chantal DECLOITRE, Karinne TREGOUET, Vanessa VETIL, Philippe LEVREL, Thierry JEANNEY

Absents excusés : Aurélien DESWARTE,

Secrétaire de séance : Philippe LEVREL

Objet : Décision modificative N°2 Virement du chapitre 011 au chapitre 065

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif de la commune pour l'exercice 2025,
Considérant que les crédits inscrits au **chapitre 65** sont insuffisants pour le règlement d'une formation auprès de l'ARIC et le paiement de la cotisation à l'IRCANTEC,
Considérant que la trésorerie de la commune permet la réalisation de ce virement,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE :

1. D'autoriser un **virement de crédits** au sein de la section de fonctionnement, pour un montant de **1 200 €**.
2. D'affecter ce virement de la manière suivante :
    - **Chapitre 011, compte 60612 – Énergie : - 1 200 €**
    - **Chapitre 65, compte 65513 – Cotisations de retraite : + 1 200 €**

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212201339-20251216-2025_52-DE

3. De mandater **M. le Maire** pour effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du comptable public et inscrire le virement au compte administratif.
4. De notifier la présente délibération au **contrôle de légalité** et au **comptable public**.

Le secrétaire de séance
Philippe LEVREL

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture le publié ou notifié le

Le Maire,
Marcel PICHOT